#### Réunion de la CLE – 05 mars 2013



# Rappel - contexte



#### Elaboration du SAGE du Bassin Houiller – Etat d'avancement

2009 Etat initial Diagnostic à Scénarios contrastés 2012 Accompagnement Choix de la stratégie Rédaction des documents du SAGE Consultation / enquête publique ETRE DE PROTECTIO

Approbation par le Préfet



# 1/ Présentation de la stratégie du SAGE



# Avis des membres de la CLE sur la stratégie



# 2/ Présentation du projet d'exploration du gaz de houille (EGL)



# 3/ Présentation des enjeux futurs de l'eau sur le bassin Rhin-Meuse



#### **Contexte**

- La Directive Cadre sur l'Eau organise la gestion de l'eau selon des cycles de 6 ans
- Entre novembre 2012 et avril 2013 : consultation du public sur :
  - Le calendrier
  - Le programme de travail
  - Les enjeux en termes de gestion de l'eau
- Objectif : élaborer la future stratégie de gestion des ressources en eau à l'horizon 2020



#### « Question importante » ou enjeux

- Le SDAGE (2016-2021) devra permettre d'apporter des réponses pour reconquérir et protéger durablement les ressources en eau et les milieux aquatiques
- Le résultat de la consultation doit être pris en compte par le Comité de Bassin
- La révision du SDAGE et la déclinaison opérationnelle des Programmes de Mesures devront répondre aux objectifs environnementaux fixés pour la période 2016-2021



# Les enjeux identifiés



#### 1/ Prévenir plutôt que guérir

- → Préservation du caractère naturel des zones tampons pour les crues ou de zones humides qui pourront assurer le maintien du débit des cours d'eau en période sèche
- → Économies d'eau et mise en place d'une politique d'urbanisation raisonnée
- 2/ le changement climatique, un enjeu d'anticipation
- → Intégration de cette dimension dans les politiques de l'eau



- 3/ La place de l'eau dans l'aménagement du territoire
- → Les SAGE parmi les solutions : forme la plus aboutie de gouvernance et de recherche de solutions partagées au niveau local
- 4/ Renforcer la coopération entre les pays qui partagent l'eau du Rhin et de la Meuse
- → Partager avec les pays limitrophes un niveau d'ambition commun
- → Solidarité amont-aval : l'eau du Rhin et de la Meuse sert de ressource en eau potable à une dizaine de millions d'habitants belges et néerlandais actions pour réduire les rejets des substances dangereuses, pour la continuité écologique



#### 5/ L'information et la participation du public et des acteurs

- → Le public est satisfait de l'action des élus locaux, mais connaissent mal la gouvernance générale de l'eau;
- → les services de l'Etat et les organismes de bassin ont des contours d'interventions flous;
- → le cycle de l'eau est acquis mais le lien entre les ressources des nappes / rivières / milieux et l'eau du robinet n'est pas toujours évident, d'où une difficulté à faire accepter la restauration écologique des milieux comme priorités pour les populations et les élus... points à expliciter



#### 6/ Retrouver les équilibres écologiques

- → D'abord convaincre pour restaurer les cours d'eau
- → Un vaste chantier : le retour à la continuité écologique des cours d'eau
- → Les zones humides toujours et encore menacées, à préserver d'urgence

Restaurer et protéger les milieux aquatiques sont indispensables pour garantir une eau de bonne qualité et disponible

# 7/ Eliminer les substances dangereuses pour l'eau et l'environnement

- → Supprimer les molécules les plus toxiques
- → Connaître les effets
- → Informer les utilisateurs
- → Rechercher des produits et des pratiques alternatives



- 8/ Pollution diffuse : favoriser les pratiques compatibles avec la protection durable des ressources en eau et des milieux naturels aquatiques
- → Lutter contre les pollutions diffuses d'origine agricole et non agricole
- → Adhésion des collectivités au programme zéro pesticide
- → Sensibilisation de la population
- 9/ Pollution urbaine : optimiser le rapport coût / efficacité et s'accorder sur des priorités dans une vision partagée entre les acteurs
- → Gérer les eaux de pluie (limiter les pertes d'eaux non traitées lors d'épisodes pluvieux)
- → Assainir les petites collectivités en jouant l'innovation (implantation en sortie de step de zones végétatisées...)

#### 10/ Valider les bonnes solutions pour l'avenir

- → Développer de nouveaux outils et de nouvelles techniques
- → Encourager la mise en place de sites pilotes et de sites de démonstration

#### 11/ Economiser la ressource

- → Détecter les fuites et programmer les travaux nécessaires
- → Renforcer la prévention vis-à-vis des pollutions diffuses pour éviter l'abandon des captages
- → Protéger les captages par des périmètres de protection



- 12/ un prix de l'eau maîtrisé et des contributions plus équilibrées
- → Intégrer la contrainte économique et faire le choix des actions qui présentent le meilleur rapport coût / efficacité



### Le programme de travail et calendrier

De novembre 2012 à avril 2013	Consultation du public et des assemblées sur les questions importantes, le programme de travail et le calendrier.
Décembre 2013	Adoption par les Comités de bassin des questions importantes, du programme de travail du calendrier et de l'État des lieux.
Juin 2014	Adoption des projets de SDAGE par le Comité de bassin et adoption des projets de PDM par le Préfet coordonnateur de bassin (2016-2021).
D'octobre 2014 à mars 2015	Consultation du public sur les projets de SDAGE et de PDM et consultation des acteurs institutionnels (2016-2021).
Décembre 2015	Adoption des SDAGE par les Comités de bassin et approbation des PDM par le Préfet coordonnateur de bassin (2016-2021).



# Des questions ? Réactions ?

Recueil de l'avis des membres de la CLE



# Les étapes à venir



# Échéances pour 2013

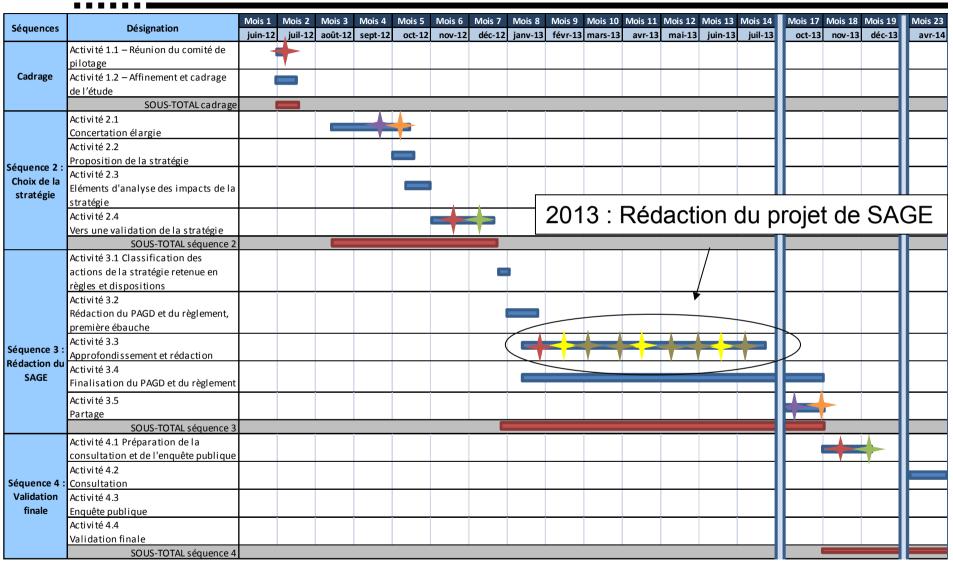
2009 Etat initial Diagnostic à Scénarios contrastés 2012 <sup>accompagnement</sup> Choix de la stratégie 2012 / 2013 Rédaction des documents du SAGE 2013 2014 Consultation / enquête publique ETRE DE PROTECTIO

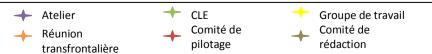






### Planning prévisionnel







Des questions ? Suggestions ?

Merci pour votre attention



#### Actualité du SAGE

Les présentations et compte-rendus du SAGE du Bassin Houiller sont sur le site :

www.sage-bassinhouiller.fr

Courriel: valerie.plantier@cg57.fr

Tel: 03 87 78 07 64

Fax: 03 87 78 05 99

